

PREAMBULE

La présente étude concerne un projet de parc solaire photovoltaïque sur la commune de MONTMIRAL dans le département de la DROME au lieu-dit « la Forêt », situé à proximité du lieu-dit de la « Verrière » ; le projet s'insère au sein de la forêt de Thivolet, vaste massif prolongeant vers le sud celui des Chambarans.

Le parc solaire photovoltaïque d'une puissance de 2.9 Mwc sera implanté sur un ensemble de parcelles privées d'une superficie 54 223 m², de faible potentialité et situé dans une clairière bordée de toute part par les boisements.

Laissé à la friche, ces parcelles ne représentent pas d'enjeu agricole et les enjeux écologiques de cette clairière forestière sont faibles à moyens.

Dans le cadre du développement du projet, les aspects ci-dessous ont été pris en considération :

- Intégration paysagère,
- Evaluation des risques incendie et glissement de terrain,
- Mise en place d'une clôture perméable pour la petite et moyenne faune,
- Mise en place d'un corridor écologique,
- Préservation du biotope lors de la construction et pendant l'exploitation,
- Enherbement des parcelles,
- participation des associations locales telles que la « Ferme de Cocagne » lors de la phase de construction et d'entretien du parc solaire photovoltaïque,
- Utilisation complémentaire du site par la possibilité d'une activité pastorale et apicole,
- Entretien du parc solaire sans produits phytosanitaires,
- Concertation avec l'Association des chasseurs,
- Réalisation d'un bilan carbone pour la construction et l'exploitation du site,
- Démantèlement du site en fin de vie.

Ces actions sont issues de partenariats, de concertations et de réflexions avec les acteurs locaux car nous défendons les valeurs du développement durable.

Manuel MARTINS

Président